

RCS : ST DENIS DE LA REUNION

Code greffe : 9741

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01389

Numéro SIREN : 812 934 453

Nom ou dénomination : FABRICE PLOMBERIE EURL

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2021 sous le numéro de dépôt B2021/008125

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Designation de la société:	Adresse du siège social:
EURL FABRICE PLOMBERIE	16 Rue Claude Chappe Local N°10 ZAE 2000 CS 71151 97420 LE PORT CEDEX
SIRET 8 1 2 9 3 4 4 5 3 0 0 0 2 6	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	5 509	Résultat net de cession de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>		
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>		
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	22 033	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CONEXIA SAINT PAUL 4 rue Elixène de Lanux 97460 Saint Paul Tél:	Tél:
OGA/OMGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: Lieu LE PORT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Qualité et nom du signataire:
Examen de conformité fiscale (ECF)	Signature

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 46-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et slé de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en tout ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.
1	2	3	4	5	6	7	8
M BIMA FABRICE gerant 21 RUE JACQUES DUCLOS RIVIERE DES GALETS 97420 LE PORT	100	2020	38 000				

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVL de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise EURL FABRICE PLOMBERIE Néant *

Adresse de l'entreprise 16 Rue Claude Chappe 97420 LE PORT CEDEX

Numéro SIRET * 8 1 2 9 3 4 4 5 3 0 0 0 2 6

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 0		3 1 1 2 2 0 1 9	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	012				
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030	33 053	10 431	22 622	10 683
	Immobilisations financières * (1)	040	042	17 069		17 069	17 069
	Total I (5)	044	048	50 123	10 431	39 692	27 753
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	9 560		9 560	8 561
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	068	070	97 319		97 319	102 874
	Clients et comptes rattachés*						
	Autres * (3)	072	074	6 436		6 436	3 033
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	102 554		102 554	74 156
	Charges constatées d'avance *	092	094	7 486		7 486	8 001
		Total II	096	098	223 355		223 355
	Total général (I+II)	110	112	273 478	10 431	263 047	224 376

		PASSIF		Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 500		1 500		
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		150		150		
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132						
	Report à nouveau	134		96 318		18 012		
	Résultat de l'exercice	136		16 703		78 306		
	Provisions réglementées	140						
		Total I	142		114 671		97 968	
	Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		45 140		51 865		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169) 709)	172		103 236		74 543		
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176		148 376		126 408		
	Total général (I + II + III)	180		263 047		224 376		

RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	18 934
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
13	1	13	1
	2020		2019

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209		210									
	Production vendue biens	215		214									
		217		218	682 394	744 057							
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222									
	Production immobilisée *			224									
	Subventions d'exploitation reçues			226	5 757	2 415							
	Autres produits			230	554	110							
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	688 705	746 582							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234									
	Variation de stock (marchandises) *			236									
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	198 579	216 833							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	(1 000)	(2 808)							
	Autres charges externes * : dont crédit bail : - mobilier - immobilier			242	137 885	121 365							
	Impôts, taxes et versements assimilés dont taxe professionnelle (CFE et CVAE) *	243	1 795	244	10 868	11 415							
	Rémunérations du personnel *			250	254 275	241 520							
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	62 946	74 846							
	Dotations aux amortissements *			254	6 995	1 861							
	Dotations aux provisions			256									
Autres charges dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	567	197								
	260												
Total des charges d'exploitation (II)			264	671 116	665 228								
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	17 589	81 354								
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280										
	Produits exceptionnels (IV)		290										
	Charges financières (V)		294										
	Charges exceptionnelles dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	60	544							
		348											
Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	826	2 504								
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	16 703	78 306								
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	16 703	314								
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316										
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318										
	Provisions non déductibles *		322										
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	826									
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		330	11 613								
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			249									
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998									
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999									
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997								
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (41. septies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44. septies)	127		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (41. septies)	981		Jeune entreprise innovante (41. sexties A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 41 duodécies)	991					
	Bénéf. ZFA NG (44. quaterdecies)	345	22 033	Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44. sexties)	992		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44. septies)	993					
												342	
												350	23 633
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	5 509	354								
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356										
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :											360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	5 509	372								

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : EURL FABRICE PLOMBERIENéant *

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
	ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	11 936	442	2 968	444		446	14 904		14 904	
	Installations générales, agencements divers	450	783	452		454		456	783		783	
	Matériel de transport	460		462	14 700	464		466	14 700		14 700	
	Autres immobilisations corporelles	470	1 400	472	1 266	474		476	2 666		2 666	
Immobilisations financières		480	17 069	482		484		486	17 069		17 069	
TOTAL		490	31 189	492	18 934	494		496	50 123		50 123	
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
	Terrains		510		512		514		516			
	Constructions		520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530	3 222	532	3 165	534		536	6 387		
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540	61	542	157	544		546	218		
	Matériel de transport		550		552	2 802	554		556	2 802		
	Autres immobilisations corporelles		560	153	562	871	564		566	1 024		
TOTAL		570	3 436	572	6 995	574		576	10 431			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme						
⑤					19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL FABRICE PLOMBERIE

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		600		602		604		606	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés			983
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	984
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	860
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	870
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)			870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996
--	-----	--	-----

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)		380	8 178
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	33 526
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	6 362
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL FABRICE PLOMBERIE				Néant <input type="checkbox"/>		
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020		Durée en nombre de mois		
				1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				376	10	
dont apprentis				657	2	
dont handicapés				651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	682 394	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105		
TOTAL I				106	682 394	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	554	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143		
Subventions d'exploitation reçues				113	5 757	
Variation positive des stocks				111	1 000	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116		
Retrèes sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153		
TOTAL 2				144	7 311	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)						
Achats				121	254 288	
Variation négative des stocks				145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	61 486	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	567	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150		
TOTAL 3				152	316 341	
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137	373 363
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	373 621	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	682 394	Effectifs au sens de la CVAE *		
				023	0	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026		
Période de référence		024	01/01/2020	160	31/12/2020	
Date de cessation				186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 8 1 2 9 3 4 4 5 3 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL FABRICE PLOMBERIE

ADRESSE (voie) 16 Rue Claude Chappe Local N°10 ZAE 2000 CS 71151

CODE POSTAL 97420 VILLE LE PORT CEDEX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BIMA Prénom(s) FABRICE

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 21 Voie RUE JACQUES DUCLOS

Code postal 97420 Commune LE PORT Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 622	10 683	11 939	111.75
21540000 Matériel industriel	11 503	8 535	2 968	34.78
21550000 Outillage industriel	3 401	3 401		
21810000 AGT -Amengt-installation	783	783		
21820000 Matériel de transport	14 700		14 700	
21830000 Mat de bureau et Informatique	2 666	1 400	1 266	90.43
28154000 Amort matériel industriel	3 860	1 376	2 484	180.52
28155000 Amortissement outillage indust	2 527	1 846	681	36.89
28181000 Amort Ag.aménagement divers	218	61	157	257.38
28182000 Amort matériel de transport	2 802		2 802	
28183000 Amort Mat.Informatique	1 024	153	871	569.28
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	17 069	17 069		
27510000 Dép Garantie - FB 072 KK	2 417	2 417		
27520000 Dépôt Garantie - EZ 745 XK	1 392	1 392		
27530000 Dépôt Garantie - EZ 512 LN	2 417	2 417		
27531000 depot garantie semir	1 845	1 845		
27540000 Dépôt garantie - Pelle Hitachi	3 000	3 000		
27550000 Dépot Garanti - Camion FM243CQ	6 000	6 000		
TOTAL I	39 692	27 753	11 939	43.02
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION	9 560	8 561	1 000	11.68
31000000 Stock matière première	9 560	8 561	1 000	11.68
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	97 319	102 874	5 555	5.40
41100000 CLIENTS	95 970	102 874	6 903	6.71
41117000 retenue garantie	1 349		1 349	
AUTRES CREANCES	6 436	3 033	3 403	112.20
44400000 Impots société	4 081	2 921	1 160	39.71
44566200 TVA/ABS à 8.50%		112	112	100.00
44580100 Tva Déductible - Abs	2 221		2 221	
44580210 Tva Regulariser - Tva 2.10%	134		134	
DISPONIBILITES	102 554	74 156	28 398	38.30
51211000 Caisse d'epargne 08017170440	102 554	74 156	28 398	38.30
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	7 486	8 001	515	6.44
48600000 Charges constatée avance	7 486	8 001	515	6.44
TOTAL II	223 355	196 624	26 731	13.60
TOTAL GENERAL	263 047	224 376	38 670	17.23

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	1 500	1 500		
10100000 Capital	1 500	1 500		
RESERVE LEGALE	150	150		
10610000 Réserve lagale	150	150		
REPORT A NOUVEAU	96 318	18 012	78 306	434.75
11000000 Report à nouveau	96 318	18 012	78 306	434.75
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	16 703	78 306	61 604	78.67
TOTAL I	114 671	97 968	16 703	17.05
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	45 140	51 865	6 726	12.97
40100000 FOURNISSEURS	45 140	51 865	6 726	12.97
AUTRES DETTES	103 236	74 543	28 694	38.49
43100000 Sécurité Sociale	24 146	3 390	20 756	612.33
43730000 Crr	4 970	2 814	2 156	76.63
43750000 Caisse Congé Payée BTP	2 450	2 056	394	19.14
43760000 Rsi	36 322	24 993	11 329	45.33
43761000 Taxe Apprentissage	1 334	971	363	37.40
43770000 Sistbi	566	449	117	26.02
43780000 Pro BTP	10 200	5 495	4 705	85.63
44210000 PAS	378	102	276	269.64
44551000 TVA à décaisser	12 882	26 569	13 687	51.52
44571100 TVA collectée à 2.10%		380	380	100.00
44571200 TVA collectée à 8.50%		3 929	3 929	100.00
44580200 Tva Regulariser - Collectee8.5	7 003		7 003	
44740000 CFE	1 795	771	1 024	132.81
44741000 CVAE	257		257	
44870000 Activité chomage partielle	224		224	
45510000 Associé cpte courant principal	709	2 624	1 914	72.96
TOTAL III	148 376	126 408	21 968	17.38
TOTAL GENERAL	263 047	224 376	38 670	17.23

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	682 394	744 057	61 663	8.29
70610000 Prestation Exo	188 964	148 224	40 740	27.49
70621000 Prestation de services à 2.10%	133 650	133 743	93	0.07
70685000 Prestation de service à 8.50%	359 780	462 090	102 310	22.14
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	5 757	2 415	3 342	138.37
74000000 Subvention - Chomage Partielle	3 007		3 007	
74100000 Subvention - Prime Apprentissa	2 750	2 415	335	13.87
AUTRES PRODUITS	554	110	444	404.14
75800000 Produits divers de gestion cou	554	110	444	404.14
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	688 705	746 582	57 877	7.75
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	198 579	216 833	18 254	8.42
60100000 Achat matière premières exo	184 117	201 490	17 373	8.62
60185000 Achat matière première à 8.50%	14 462	15 342	880	5.74
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS)	1 000	2 808	1 808	64.40
60310000 Variation de stock de mat lère	1 000	2 808	1 808	64.40
AUTRES CHARGES EXTERNES	137 885	121 365	16 519	13.61
60400000 Achat études & prest service	5 647	1 249	4 398	352.24
60410000 Prestation exo	11 662	14 367	2 705	18.83
60611000 Eau exo	103		103	
60613000 Carburant	15 545	14 709	835	5.68
60614000 EDF 8.5	164	98	67	68.17
60614100 EDF 2.10	131	206	75	36.54
60614200 EDF exo	430		430	
60630000 P.Out.et P.Entretiens exo	14 378	3 595	10 783	299.93
60631000 P.outillages et P.entretiens	3 932	2 963	969	32.71
60640000 f de bureau 8.5%	1 895	986	909	92.13
60641000 F DE BUREAU	1 169	422	747	177.02
60655100 Vêtement de travail	654		654	
60655200 vet de travail 8.5%		129	129	100.00
61100000 Sous Traitance		3 295	3 295	100.00
61110000 Sous traitance exo		30 853	30 853	100.00
61112000 Arti Plomberie		157	157	100.00
61320000 Loyer latchimi		3 150	3 150	100.00
61321000 Domiciliation	737	405	332	81.90
61323000 loyer semir	10 242	5 950	4 292	72.13
61340000 Location d'outilage/materiel	339	791	452	57.16
61350000 Location de véhicule		266	266	100.00
61351000 Locat Snc Taormina Ez 512 LN	4 516		4 516	
61352000 cm hitachi 404.74€	4 857	2 525	2 332	92.33
61400000 charges		249	249	100.00
61410000 Déchets 8.5%	616		616	
61510000 Entretien reparation Exo	8 127	2 350	5 776	245.78
61550000 Ent et rep / biens mobiliers	127	2 854	2 727	95.56
61585000 Entretien / Réparations 8.5	8 453		8 453	
61600000 Assurance	962		962	
61620000 Assurance décennale	8 249	3 243	5 005	154.34
61635000 Assurance Véhicule	4 890	4 267	624	14.62
61670000 Assurance Décès/Snc	142	200	58	28.82
61671000 Assurance crédit moderne	416		416	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
61810000 TELECOUTE OI	80		80	
62261000 Honoraires comptables	6 653	4 060	2 593	63.87
62270000 Frais actes et contentieux	1 069	324	745	230.02
62271000 frais actes et contentieux		138	138	100.00
62370000 Publications	4 790	1 020	3 770	369.59
62572000 Frais de restaurant	1 244	1 458	214	14.70
62572100 Frais restauration exo	1 960	1 707	253	14.81
62573000 frais resto 8.5%	68	24	43	177.28
62600000 Frais Postaux		13	13	100.00
62620000 SFR	12 558	12 700	142	1.11
62780000 Frais Dossier SNC	244		244	
62782000 frais bancaires	840	644	196	30.42
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	10 868	11 415	547	4.79
63310000 Taxe apprentissage	363	43	320	743.75
63330000 Pro Btp	5 302	3 949	1 353	34.25
63511000 CFE	1 795	771	1 024	132.81
63512000 CVAE	257		257	
63540000 CARTE GRISE		1 350	1 350	100.00
63781000 CSG RDS DEDUCTIBLE	2 209	3 716	1 507	40.55
63782000 CSG RDS ND	942	1 585	643	40.57
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	254 275	241 520	12 756	5.28
64110000 Salaires	203 116	193 733	9 383	4.84
64123000 Rémunération Gérant	38 000	36 100	1 900	5.26
64130000 prime de paniers		10 962	10 962	100.00
64142000 rupture conventionnelle	13 160	725	12 435	NS
CHARGES SOCIALES	62 946	74 846	11 900	15.90
64510000 Cotisations Cgss	11 872	14 904	3 033	20.35
64530000 Cotisations Crr	2 876	4 974	2 098	42.18
64540000 Pole Emploi	8 522	8 098	423	5.23
64550000 Caisse Congé Payée BTP	31 779	31 214	565	1.81
64570000 Sistbi	1 320	1 219	100	8.23
64600000 Rsi	8 178	14 436	6 258	43.35
64910000 Credit Impôt Apprentissage	1 600		1 600	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	6 995	1 861	5 134	275.87
68112000 Immobilisations corporelles	6 995	1 861	5 134	275.87
AUTRES CHARGES	567	197	371	188.17
65800000 Autres charges divers de gesti	567	197	371	188.17
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	671 116	665 228	5 888	0.89
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	17 589	81 354	63 765	78.38
CHARGES EXCEPTIONNELLES	60	544	484	88.96
67120000 Pénalité	60	544	484	88.96
IMPOTS SUR LES BENEFICES	826	2 504	1 678	67.01
69500000 Impôts Société	826	2 504	1 678	67.01

FABRICE PLOMBERIE EURL

Société au Capital de 1 500 €

Siège social : 16 rue Claude chappe- atelier n°10

ZAÉ 2000- CS 71151

97420 LE PORT

RCS : 812934453 N° gestion :

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Chers Associés,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire annuelle conformément à la loi et à vos statuts, pour vous exposer, d'une part l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, le résultat de cette activité et pour soumettre d'autre part, à votre approbation, les comptes annuels soit le bilan, le compte de résultat et l'annexe de cet exercice, ainsi que l'affectation des résultats qui ressortent des comptes que vous aurez à approuver.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents et pièces par l'article 36 du Décret du 23 Mars 1967 qui, en outre, été tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par ledit article, à savoir :

- le bilan
- le compte
- l'annexe
- le texte des résolutions soumises à votre approbation.

I – ACTIVITE DE LA SOCIETE

→1. Situation et évolution de la société durant l'exercice écoulé :

L'exercice clos le 31 Décembre 2020 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes 682 394 €.

L'exercice clos le 31 Décembre 2020 a permis la réalisation d'un résultat d'exploitation de 17 589 €.

L'exercice clos le 31 Décembre 2020 a permis la réalisation d'un résultat net comptable de 16 703 €.

→ 2. Evolution prévisible et perspective d'avenir :

La conjoncture économique et le marché sur lequel intervient notre société n'est pas facile actuellement mais l'organisation mise en place et la qualité de notre personnel devrait nous permettre de saisir de nombreuses opportunités qui devraient se présenter sur nos marchés.

→3. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Depuis le 31 Décembre 2020, date de la clôture de l'exercice écoulé, aucun événement important n'est à signaler.

→4. Modification apportées au mode de présentation des comptes et aux méthodes d'évaluation :

B.F

Aucunes modifications apportées au mode de présentation des comptes et aux méthodes d'évaluation :

→ 5. Prise de participation significative ou prise de contrôle.

Aucune prise de participation ou de prise de contrôle.

II - RESULTATS - AFFECTATION

→ Proposition d'affectation des résultats :

Nous vous proposons d'affecter et de répartir comme suit les bénéfices de l'exercice, soit une somme de 16 703 €.

Les bénéfices de l'exercice recevront l'affectation suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice : bénéfice de 16 703 €

Affectation aux réserves

- Réserve Légal 0,00 €
- Report à nouveau..... 16 703 €

Nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation, et que vous vouliez bien donner à la gérance quittus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Le Gérant

EUURL FRABRICE PLOMBERIE

16 rue Claude Chappe

Local n° A.10-ZAE 000 cs 71151

97829 Le P. A. EDEX

06 02 80 16 88

frabriceplombierne1@outlook.fr

SIRET 917 934 453 - 4322AZ

FABRICE PLOMBERIE FURL
Société au Capital de 1 500 €
Siège social : 16 rue Claude chappe- atelier n°10
ZAE 2000- CS 71151
97420 LE PORT
RCS : 812934453 N° gestion :

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTION

La gérance se propose de soumettre à l'Assemblée Générale de l'associé, convoquée pour le Mercredi 30 juin 2021, les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION:

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 les dits comptes se soldent par un bénéfice de 16 703 €, approuve ces comptes et les opérations traduites par eux ou résumées dans le rapport de gestion.

L'Assemblée Générale donne en conséquence à la gérance quitus de l'exercice de son mandat pour l'exercice approuvé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi sur les sociétés commerciales approuve les conventions de la nature de celles visées audit article conclues au cours de l'exercice écoulé.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice : bénéfice de16 703 €

Affectation aux réserves

- Réserve Légale0,00 €
- Report à nouveau16 703 €

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de fixer la rémunération du gérant à un traitement fixe annuel porté à 38 000 €, augmentée de la prise en charge de toutes cotisations sociales. Toutes autres conditions restant inchangées.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée confère tous pouvoirs à Monsieur BIMM Fabrice gérant de la société, ou son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

ACTE CONTENANT :

- renvois
- mots
- lignes
- chiffres
- blancs bâtonnés.

PARAPHES OU DES INITIALES DESPARTIES

FABRICE PLOMBERIE EURL

Société au Capital de 1 500 €

Siège social : 16 rue Claude chappe – atelier n°10

ZAE 2000 – CS 71151

97420 LE PORT

RCS : 812934453 N° gestion :

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, ANNUELLE
STATUANT SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

L'an deux mil vingt et un, le Mercredi 30 juin à 17 heures, l'associé de la société FABRICE PLOMBERIE, Entreprise à responsabilité limitée au capital de 1 500,00 €, dont le siège est situé 21, Rue Jacques Duclos – Rivière Des Galets –97420 LE PORT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Denis sous le numéro 812934453 B se sont réunis audit siège sur la convocation qui leur a été remise en main propre.

L'Assemblée est présidée par Monsieur BIMMA Fabrice

Le président constate qu'est présent :

- Monsieur BIMMA Fabrice, propriétaire de 100 parts sociales,

Le président déclare alors que l'Assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- la feuille de présence
- le rapport de gestion de la gérance
- le rapport spécial sur les conventions
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ lecture du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice
- ✓ lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions réglementées
- ✓ approbation de ces comptes et quitus à la gérance de sa gestion
- ✓ affectation des résultats
- ✓ rémunération de la gérance
- ✓ pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport sur les conventions visées à l'article L223-19 de l'Ordonnance n°2000-912 du 18 Septembre 2000, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le président déclare la discussion ouverte.

Après discussion et personne ne demandant plus la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 16 703 €, approuve ces comptes et les opérations traduites par eux ou résumées dans le rapport de gestion.

L'Assemblée générale donne en conséquence à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi sur les sociétés commerciales approuve les conventions de la nature de celles visées audit article conclues au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice : bénéfice de 16 703 €

Affectation aux réserves

- Réserve Légale0,00 €

- Report à nouveau 16 703 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION : REMUNERATION DE LA GERANCE

L'Assemblée générale décide de fixer la rémunération du gérant à un traitement fixe annuel porté à 38 000 €, augmentée de la prise en charge de toutes cotisations sociales.

Toutes autres conditions restant inchangées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION : POUVOIRS ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

L'Assemblée confère tous pouvoirs à Monsieur BIMA Fabrice, gérant de la société, ou son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

FABRICE PLOMBERIE EURL

Société au Capital de 1 500 €

Siège social : 16 rue Claude chappe – atelier n°10

ZAE 2000 – CS 71151

97420 LE PORT

RCS : 812934453 N° gestion :

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Chers Associés,

Aux termes du rapport de gestion, je vous ai rendu compte ce jour de la marche et des résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2020

Conformément à l'article L223-19 du Nouveau Code de Commerce je dois vous informer dans le présent rapport des conventions autre que courantes et conclues à des conditions normales, intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants ou associés.

En ce qui concerne note société, je vous précise qu'au cours du dernier exercice se sont poursuivies les conventions conclues antérieurement, et qu'aucune nouvelle convention n'a été conclue à la date de la clôture de cet exercice.

Fait à *Le Port*

Le Gérant

EURL FRABRICE PLOMBERIE

16 rue Claude Chappe

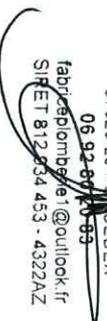
Local n°A, 10-ZAE 2000 CS 71151

97829 Le Port CEDEX

06 92 87 10 83

fabriceplombier1@outlook.fr

SIRET 812 934 453 - 4322AZ



6.F

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par la gérance et l'associé présent.

ACTE CONTENANT :

- renvois
- mots.....
- lignes
- chiffres
- blancs bâtonnés.

PARAPHES OU INITIALES DES PARTIES

2019 15M019 706R0491 JOUR

FABRICE PLOMBERIE EURL

Société au Capital de 1 500 €

Siège social : 16 rue Claude chappe – atelier n°10

ZAE 2000 – CS 71151

97420 LE PORT

RCS : 812934453 N° gestion :

FEUILLE DE PRESENCE

Assemblée Générale du 30 Juin 2021

N°	NOM, PRENOM, QUALITE ET DOMICILE	NOMBRE DE PARTS	NOMBRE DE VOIX	REPRESENTÉ PAR	EMARGEMENT
	BIMA Fabrice	100	1	ELLE MEME	

